

## Pour une répartition plus juste des aides départementales



La Confédération paysanne recevait Mathieu Salel, vice-président du Conseil départemental de l'Ardèche en charge de l'agriculture.

Vendredi dernier à la ferme castanéicole et fruitière de David Loupiac sur les hauts de Désaignes, La Confédération paysanne recevait Mathieu Salel, vice-président du Conseil départemental de l'Ardèche en charge de l'agriculture. Une prise de contact avec le nouvel exécutif et un temps d'échange, sur le projet agricole porté par la nouvelle majorité et d'interrogation sur la mise en place de dispositifs plus justes en faveur des paysannes et paysans ardéchois.

### Des aides trop ciblées

En 2021 entre gel et grêle, arboriculture, viticulture, maraîchage et apiculture ont été du-

rement et fortement impactés ce qui a mis à mal de nombreuses exploitations.

Entre l'annonce d'aides immédiates de l'État et des collectivités territoriales et la réalité, la confédération constate d'importantes inégalités notamment dans la répartition des aides, dont la décision du Conseil Régional de n'accorder ces dernières qu'aux paysans ayant des emprunts d'investissements en cours, celui-ci ayant décidé d'adosser son enveloppe en totalité au dispositif régional, les exploitants sans emprunts mais eux aussi fortement touchés sont exclus et pénalisés.

La Confédération paysanne a

donc présenté une demande au Conseil départemental de l'Ardèche pour mettre en place un dispositif complémentaire d'aide d'urgence venant en aide à tous les sinistrés.

Cette rencontre constructive a également permis un tour d'horizon sur l'ensemble des problèmes agricoles du territoire ardéchois, comme l'accès à l'eau et son partage, l'installation des jeunes et la transmission des fermes, la relocalisation des productions et des approvisionnements, la valorisation des produits ardéchois ou le nécessaire besoin de protection de l'activité agricole face au fléau des dégâts du gibier.